

2020-2021



## LA RENTREE AU LYCÉE PROFESSIONNEL

### 1) PRÊT DES MANUELS SCOLAIRES ET MISE À DISPOSITION DES CAHIERS D'EXERCICES ET DES POCHETTES DE TRAVAUX PRATIQUES

Les Manuels Scolaires sont prêtés GRATUITEMENT par l'Etablissement, à tous les élèves du Lycée Professionnel. Ils sont financés par le Conseil Régional de la Région Centre-Val de Loire.

Les manuels scolaires, les cahiers d'exercices et pochettes de Travaux Pratiques, seront distribués, directement, dans les classes, dans les premiers jours de la rentrée. Il n'y a pas de liste de fournitures pour les lycéens. Les élèves se munissent d'un agenda, de crayons et de feuilles pour la rentrée et feront le point avec leurs professeurs.

#### Modalités pratiques :

VOUS DEVEZ, IMPÉRATIVEMENT, remettre à votre enfant, pour le **Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2020** : un chèque de caution de 50 € libellé à l'ordre de "OGEC Notre-Dame La Riche" pour le prêt des livres. Ce chèque est à **transmettre au professeur principal le jour de la rentrée.**

#### TRES IMPORTANT :

Le chèque de caution sera restitué en fin d'année scolaire, lors du retour de la totalité des ouvrages. Ce chèque ne sera rendu intégralement, que si tous les livres sont en parfait état.

### 2) ORGANISATION DE LA RENTRÉE

#### **Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2020**

à **14h15**.. 2<sup>nde</sup> CAP, 2<sup>nde</sup> Bac Professionnel (*fin de la journée entre 16h30 et 17h*).

Les élèves de ces classes seront pris en charge dès la fin de l'appel par les équipes pédagogiques, pour 2 demi-journées d'intégration. Les emplois du temps hebdomadaires seront communiqués aux élèves le jeudi midi. Les élèves seront libérés à 11h. Les cours débuteront vendredi 4 Septembre en fonction de leur emploi du temps.

Journées d'intégration des élèves de 2<sup>nde</sup> : Mercredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h30  
Jeudi 3 septembre de 9h à 12h  
(+ *essayage veste NDLR*)

#### **Jeudi 3 Septembre 2020**

à **14h00** 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, 1<sup>ère</sup> Bac Professionnel (*fin prévue vers 16h*)  
à **15h00** Terminale CAP et Terminale Bac Professionnel (*fin prévue vers 16h30*)

entrée, **58 rue Delpérier.**

Les élèves de ces classes sont pris en charge dès la fin de l'appel par les équipes pédagogiques.

#### **Attention !**

La restauration est ouverte dès le **Mardi 1<sup>er</sup> Septembre** à 12h pour les ½ pensionnaires, les internes et éventuellement les externes qui en feraient la demande (achat préalable des repas auprès des Responsables de Vie Scolaire ou du Service facturation).

### 3) LES HORAIRES DE COURS

Les cours ont lieu entre 08h10 et 17h50 du lundi matin au vendredi soir.

### 4) DOCUMENTS à RETOURNER AVANT LA RENTRÉE

- La convention financière signée.
- La fiche de renseignements. Elle contient les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge**.

### 5) DOCUMENTS à RENDRE LE JOUR DE LA RENTRÉE

- Documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.
- **L'autorisation de sortie pour projets pédagogiques éducatifs signée**, à remettre au professeur principal.
- Le chèque de caution.

### 6) MESSE de RENTRÉE

Elle est fixée au **Vendredi 04/09/2020 à 11h15** à l'église Notre-Dame La Riche.  
Toute la Communauté éducative est invitée (familles, élèves, personnels).

### 7) INTERNAT

Pour la rentrée scolaire, les internes seront accueillis par les responsables à l'Internat situé 58 rue Delpérier et dirigés vers leur chambre, le :

- **Mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2020 entre 7h30 et 12h** pour les élèves de **CAP 1<sup>ère</sup> année** et **2<sup>nde</sup> Bac Pro**,

- **Mercredi 2 Septembre 2020 entre 20h et 22h** ou **Judi 3 Septembre 2020 entre 8h et 11h** pour les élèves de **3<sup>ème</sup> Prépa Métiers**, **1<sup>ère</sup> Bac Pro** & **Tale Bac Pro**.

Durant l'année scolaire, les arrivées auront lieu le dimanche soir ou le lundi matin, en fonction du souhait des familles.

#### Note très importante

Afin de respecter l'environnement, il est demandé aux élèves de ne rien jeter sur la voie publique, y compris devant les établissements.

Des poubelles et des cendriers sont mis à leur disposition.